

Quand nos voix comptent, le travail change !

LÀ ! POUR PORTER VOTRE VOIX

- LE RESPECT DE VOS DROITS
- UNE EXPERTISE À VOTRE SERVICE
- UN RÉSEAU D'ÉLU·E·S ET DE MILITANT·E·S DANS TOUTE L'ACADÉMIE

CAPD

Cfdt:

VOTEZ CFDT

VOTEZ CFDT

Être à vos côtés: Face à une décision qui peut bouleverser votre carrière, vous ne devez pas rester seul·e. Les élu·e · s CFDT sont vos représentant · e · s et veillent, par leur expertise, au respect de vos droits.

Vous accompagner: Mutation, promotion, temps partiel, évolution de carrière...

Faire respecter vos droits : Contester une décision injuste est un droit. Une décision administrative n'est pas forcément définitive. Les élu·e · s CFDT vous aident à identifier les recours possibles et à constituer votre dossier.
La CAPD reste un lieu essentiel de défense individuelle. Les élue · e · s vérifient la procédure, préparent le dossier avec vous et portent vos arguments face à l'administration.

La CFDT c'est :

des élu·e · s pour vous accompagner avant, pendant et après la CAPD. Nos élu·e·s possèdent une expertise bâtie sur une longue expérience collective et les moyens juridiques de la CFDT.

Cfdt:

1er syndicat de France

